



RAPPORT ANNUEL 2025

Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés



Le nouveau siège du SIRTOMRA depuis septembre 2025

SIRTOMRA

15 Mail Est – 45170 NEUVILLE AUX BOIS

Tel : 02 38 91 58 95

secretariat@sirtomra.fr

www.sirtomra.fr

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DU SIRTOM DE LA REGION D'ARTENAY 2

Périmètre de la collectivité	2
Bref historique	3
Représentants de la collectivité	4
Compétences exercées par la collectivité	5

ORGANISATION DU SERVICE 6

Caractéristiques des collectes	6
Caractéristiques du réseau de déchetteries et végétrie	6
Tonnages des différents flux collectés	7
Evolution des tonnages des déchets collectés	7
Flux des déchets / Mode de traitement	8
Modes de valorisation.....	8
Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement.....	9
Erreurs de tri « Refus de tri de la collecte sélective »	10

COUT DU SERVICE 10

Principales prestations rémunérées à des entreprises	11
Principaux investissements réalisés par le SIRTOMRA.....	11
Participation au syndicat de traitement (BGV)	11
Indicateurs économiques	12
Evolution du coût de la TEOM.....	12

COMMUNICATION 13

MESURES DE PREVENTION 16

Mesures de prévention / risques sur la santé	16
Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité)	16

TABLEAU DE BORD DE SYNTHESE 18

Caractéristiques du syndicat de collecte.....	18
Indicateurs techniques sur les opérations de collecte	18
Indicateurs économiques	18

PRESENTATION DU SIRTOM DE LA REGION D'ARTENAY

Périmètre de la collectivité

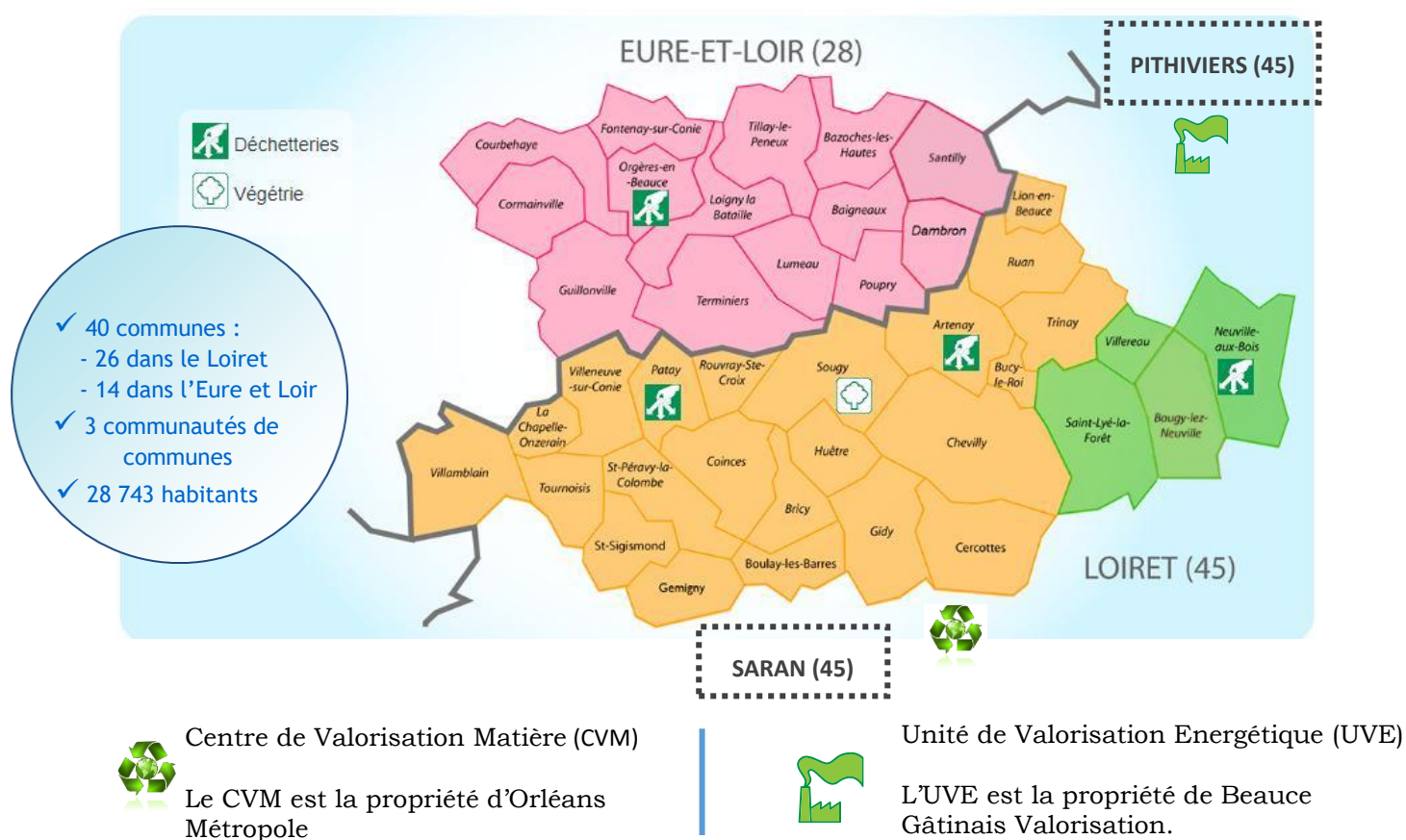
Créé le 20 décembre 1971, le **Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay (SIRTOMRA)** est composé de 40 communes appartenant à 3 communautés de communes.

La population desservie est de 28 743 habitants, en croissance, répartie sur 13 000 foyers.

Le territoire couvre 719 Km².

Le contexte est semi-rural à rural, avec une densité de 39.97 habitants au Km².

TERRITOIRE DU SIRTOMRA



GROUPEMENT DE COMMUNES	Nombre de communes	Nombre d'habitants
CCBL Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine	22	17 189
CCF Communauté de Communes de la Forêt	4	6 898
CCCB Communauté de Communes Cœur de Beauce	14	4 656
TOTAL	40	28 743

Bref historique

1971	Création du S.I.R.T.O.M. de la Région d'Artenay pour une politique de modernisation de la gestion des déchets ménagers. Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour le verre.
1973	Construction de l'usine de traitement à Sougy pour le broyage des ordures ménagères avant leur mise en décharge sur le même site.
1994	Ouverture de 3 déchetteries (Artenay, Patay et Neuville aux Bois).
1996	Fermeture de la décharge de Sougy. Equipement d'un quai de transfert mise en décharge à Mézières les Cléry.
1999	Mars : ouverture de la 4 ^{ème} déchetterie à Orgères en Beauce.
2000	Juillet : démarrage de la collecte sélective. Incinération des ordures ménagères à Saran. Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour les journaux, magazines.
2003	Création du syndicat mixte de traitement des déchets « Beauce Gâtinais Valorisation » (BGV). Le Sirtomra a délégué sa compétence « Traitement » à BGV.
2007	Fermeture du quai de transfert de Sougy au 1 ^{er} avril. Les bennes partent de l'UTOM de Saran.
2008	Les ordures ménagères sont incinérées au centre de valorisation énergétique (CVE) de Pithiviers. Départ des bennes de collecte de Pithiviers.
2009	En déchetterie : Collecte des DEEE, Collecte des emballages et papiers dans le bac jaune en multimatériaux
2010	Réhabilitation des déchetteries de Neuville aux Bois (1 ^{er} trimestre) et Patay (4 ^e trimestre).
2011	Réhabilitation des déchetteries d'Artenay (1 ^{er} trimestre) et Orgères en Beauce (4 ^e trimestre).
2014	En déchetterie : Dastri, ECO DDS, Eco-Mobilier.
2015	Le SIRTOMRA lauréat de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).
2016	Dotation de matériel de prêt de Totems de tri pour les manifestations
2020	Nouveau marché de collecte et réorganisation des tournées Conteneurisation de la collecte des OM sur tout le territoire. Mise en service d'une centrale photovoltaïque à Sougy.
2021	Lauréat de l'appel à projet sur l'extension des consignes de tri ; nouveau guide du tri. Fermeture du centre de tri de Pithiviers au 31.12.2021
2022	Extension des consignes de tri (ECT), la collecte sélective est triée à Saran. Ouverture de la Végétrie (avril) sur l'ancien quai de transfert de Sougy
2023	Agrandissement et création d'une plateforme végétaux à la déchetterie de Neuville aux bois
2024	Obligation du tri à la source des biodéchets Mise en place de nouvelles REP : Articles de Sports et Loisirs (ASL), Jouets et Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)
2025	Acquisition d'un immeuble pour accueillir le siège du SIRTOMRA

Représentants de la collectivité

Comité syndical

Les communautés de communes sont représentées par un nombre de délégués équivalant à deux titulaires et deux suppléants par commune membre (voir liste au dos du rapport).

Le comité syndical règle par ses délibérations notamment :

- Le vote du budget,
- L'institution et la fixation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères demandé aux communautés de communes membres,
- L'approbation du compte administratif,
- Les dispositions à caractère budgétaire prises par le syndicat,
- Les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,
- L'adhésion du syndicat à un établissement public,
- La délégation de la gestion d'un service public.

Bureau syndical

Le comité syndical élit en son sein le bureau, le président et quatre vice-présidents.

CCF	Président	M. RICHARD Jean-Louis	Neuville aux bois
CCCB	Vice-Président(e)s	M. LACHAUME Jean-Paul	Santilly
CCCB		M. RINGWALD Serge	Orgères en Beauce
CCBL		M. PELLETIER Claude	Chevilly
CCBL		Mme GUERIN Sandrine	Bucy le Roi
CCBL	Membres	Mme MATTIA-TALBOT Myriam	Artenay
CCF		Mme BEAUD'HUY Nicole	St-Lyé-la-Forêt
CCBL		M. CORMIER Michaël	Bricy
CCF		M. TRIFFAULT Jean-Paul	St-Lyé-la-Forêt
CCBL		M. SAVOURE-LEJEUNE Martial	Cercottes
CCF		Mme MAROIS Isabelle	Bougy lez Neuville
CCF		Mme VINCENOT Béatrice	Bougy lez Neuville
CCCB		M. BOURGEVIN Thierry	Orgères en Beauce

Délégués à Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)

BGV est le syndicat de traitement auquel le SIRTOMRA a délégué sa compétence traitement (valorisation/élimination des ordures ménagères et tri de la collecte sélective)

CCF	M. RICHARD Jean-Louis	Neuville aux bois
CCCB	M. LACHAUME Jean-Paul	Santilly
CCBL	Mme GUERIN Sandrine	Bucy le Roi
CCCB	M. RINGWALD Serge	Orgères en Beauce
CCF	M. MAROIS Didier	Neuville aux bois
CCF	Mme VINCENOT Béatrice	Bougy lez Neuville
CCBL	Mme AUVRAY Virginie	Patay
CCBL	M. SAVOURE-LEJEUNE Martial	Cercottes
CCBL	M. PELLETIER Claude	Chevilly

Personnel du SIRTOMRA

Mme Aurélie CHEVALLIER, Responsable administratif et comptabilité

Mme Marion THIERRY, Responsable communication et déchets

Mr Alexandre DESPIERRES, animateur ambassadeur du tri

Compétences exercées par la collectivité

Le SIRTOMRA assure, via des marchés publics de services passés avec des entreprises privées:

- La collecte des ordures ménagères en porte à porte,
- La collecte des emballages recyclables (hors verre) et des journaux en porte à porte,
- La collecte du verre en apport volontaire,
- La collecte des TLC (textiles, linge et chaussures) en apport volontaire,
- La gestion des déchetteries et de la végétrie.

Répartition des compétences

	OM	Emballages recyclables + JRM	Verre	Déchets apportés en déchetteries et végétrie	Déchets dangereux	Encombrants
Mode d'organisation	PàP	PàP	AV	Déchetteries	Déchetteries	PàP
Collecte						
Transfert						
Traitement						

 Opération assurée par le SIRTOMRA
 Opération assurée par BGV
 Opération assurée par d'autres collectivités (Communes ou Communautés de Communes)



Camion de collecte en porte à porte



Apport Volontaire textiles



Déchetterie-Végétrie



Apport Volontaire du verre

ORGANISATION DU SERVICE

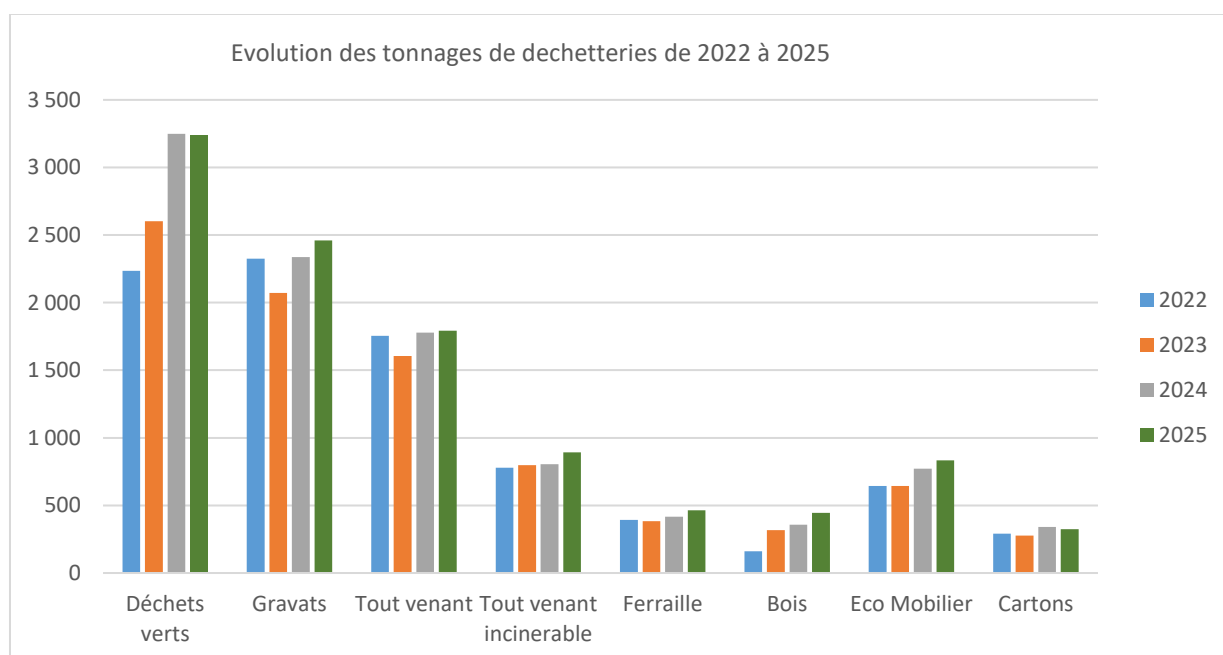
Caractéristiques des collectes

Collecte en porte à porte (PàP)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie
OMR	Véolia Soccoim	C1	Bac à la norme	100 %
Collecte sélective emballages + JRM	Véolia Soccoim	C1	Bac gris / couvercle jaune	100 %
Collecte en apport volontaire (AV)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	Densité de dotation
Collecte sélective verre	Véolia Soccoim	Fonction du taux de remplissage	83 Colonnes	1 colonne / 346 habitants
Collecte du textile	Divers prestataires	Fonction du taux de remplissage	20 Colonnes	1 colonne / 1437 habitants

Caractéristiques du réseau de déchetteries et végétrie

Nombre de déchetteries	4
Nombre de végétrie	1
Tonnage global entrant (tonnes)	11 092
Maitrise d'ouvrage « bas de quai » & « haut quai »	SIRTOMRA
Mode d'exploitation « bas de quai » & « haut quai »	Prestataire Veolia Environnement
Jours d'ouverture	2 à 4 jours/semaine
Nombre de visites 2024	98 169 (97 007 particuliers + 1162 professionnels)
Accueil déchets dangereux des ménages	oui
Accès professionnels	oui

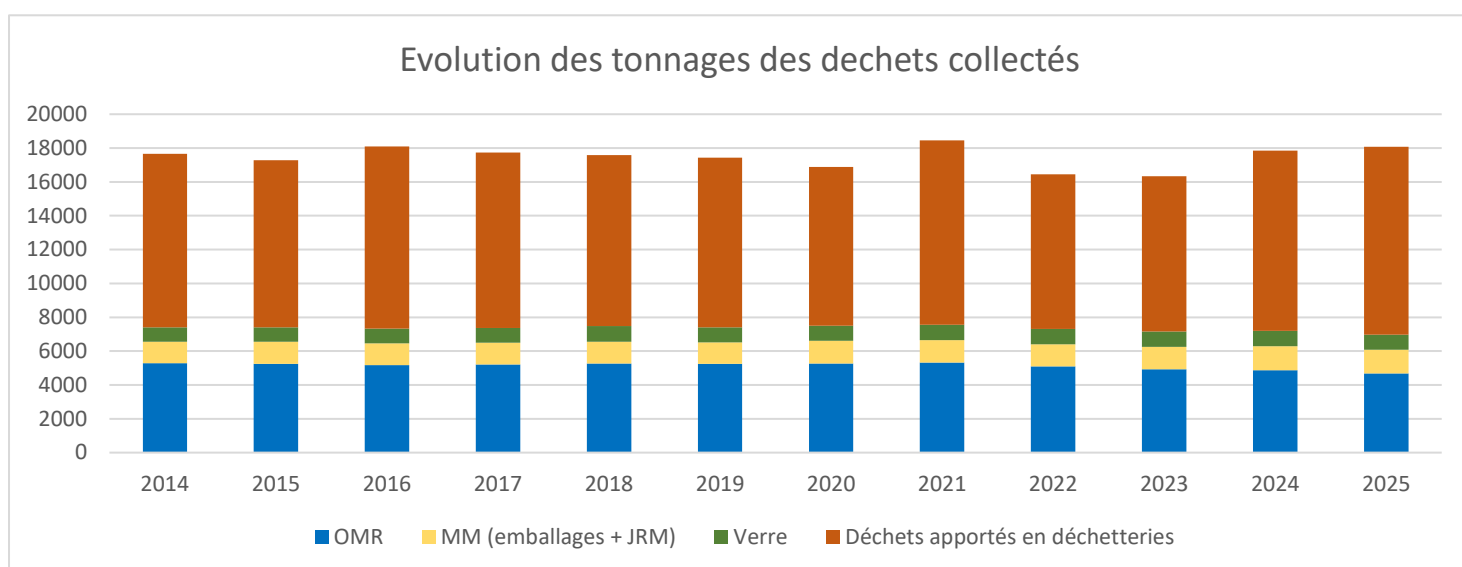
Evolution des tonnages des principaux flux



Tonnages des différents flux collectés

Tonnages de déchets collectés	2025		2024		2023		2022	
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.
OMR	4 679	163	4 863	171	4 922	173	5 096	179
MM (emballages + JRM)	1 408	49	1 425	50	1 332	47	1 312	46
Verre	891	31	899	32	909	32	911	32
Déchets apportés en déchetteries	11 092	386	10 663	374	9 179	322	9 123	320
TOTAL	18 069	629	17 851	627	16342	574	16442	577

Evolution des tonnages des déchets collectés



Comparaison avec les collectivités de mêmes milieu et dispositif.

Kg/hab/an	OMR	EJRM	Verre	Déchetterie	Total
Moyenne des Collectivités	212	53	35	352	652
SIRTOMRA	163	49	31	386	629
Ecart	-49	-4	-4	+34	-23



OMR : Le tonnage par habitant constitue un bon résultat qui continue de s'améliorer.



EJRM : Même si l'effet ECT est au rendez-vous les résultats peuvent encore s'améliorer en qualité.



VERRE : Les résultats restent stables au-dessous de la moyenne de la strate.



DECHETTERIE : Le tonnage par habitant reste élevé par rapport aux chiffres nationaux.

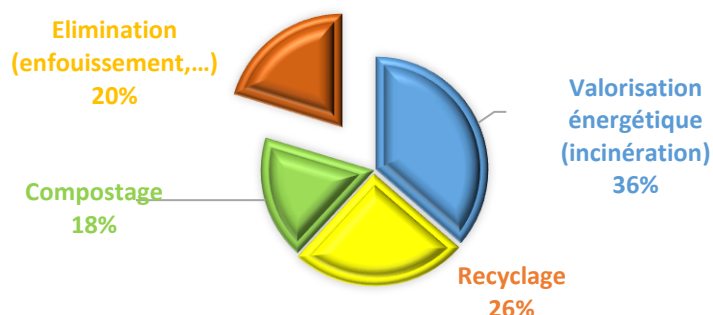
Flux des déchets / Mode de traitement

Types de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Kg/hab	DESTINATION (EXUTOIRE)	MODE DE TRAITEMENT
OMR	PàP	4 679	162.77	BGV - Pithiviers	Incinération
Verre	AV	891	30.98	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Emballages+Journaux	PàP et AV	1 408	49.00	Trisalid Saran	Recyclage
Déchets verts	Déchetteries	3 234	112.51	VEOLIA - Dadonville, St Pérvy la Colombe, Mézière lez Cléry	Compostage
Gravats	Déchetteries	2 459	85.56	VEOLIA Mézière lez Cléry	CET III de Dadonville/enfouissement
		1 208	42.03	VEOLIA - Bucy St-Liphard	Enfouissement ou tri
Tout venant	Déchetteries	584	20.32	VEOLIA - Chaingy	CSR - Incinération
Tout venant incinérable	Déchetteries	891	31.01	BGV - Pithiviers	Incinération
Ferraille	Déchetteries	463	16.11	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Bois	Déchetteries	444	15.46	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Eco Mobilier	Déchetteries	834	29.01	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Cartons	Déchetteries	324	11.27	BGV - Pithiviers	Recyclage
Lampes, néons, tubes	Déchetteries	1.76	0.06	RECYLUM	Recyclage
Piles	Déchetteries	2.97	0.10	COREPILES	Recyclage
Huiles de vidange	Déchetteries	26.77	0.93	SEVIA - Chaingy	Recyclage
Huiles de cuisine	Déchetteries	3.28	0.11	QUATRA	Recyclage
Articles culinaires	Déchetteries	0.65	0.02	SEB TEFAL	Recyclage
DEEE	Déchetteries	392	13.63	OCAD3E - Repreneurs agréées Ecologic	Recyclage
TLC (textiles)	AV	84	2.92	LE RELAIS	Réutilisation, recyclage
Article de sports et loisirs	Déchetteries	17	0.59	PAPREC	Réutilisation, recyclage
Plâtre	Déchetteries	55	1.93	PAPREC	Recyclage
Autres DDM	Déchetteries	66	2.29	TRIADIS	Incinération
TOTAL		18 069	628.63		

Modes de valorisation

349 tonnes de la collecte sélective passées sur le tapis de tri étant des « refus » ont finalement été incinérées

Mode de traitement	Tonnage (t)	Tonnage/hab	Pourcentage
Valorisation énergétique (incinération)	6 569	229	36.36%
Recyclage	4 599	160	25.44%
Compostage	3 234	113	17.90%
Elimination (enfouissement,...)	3 667	128	20.30%

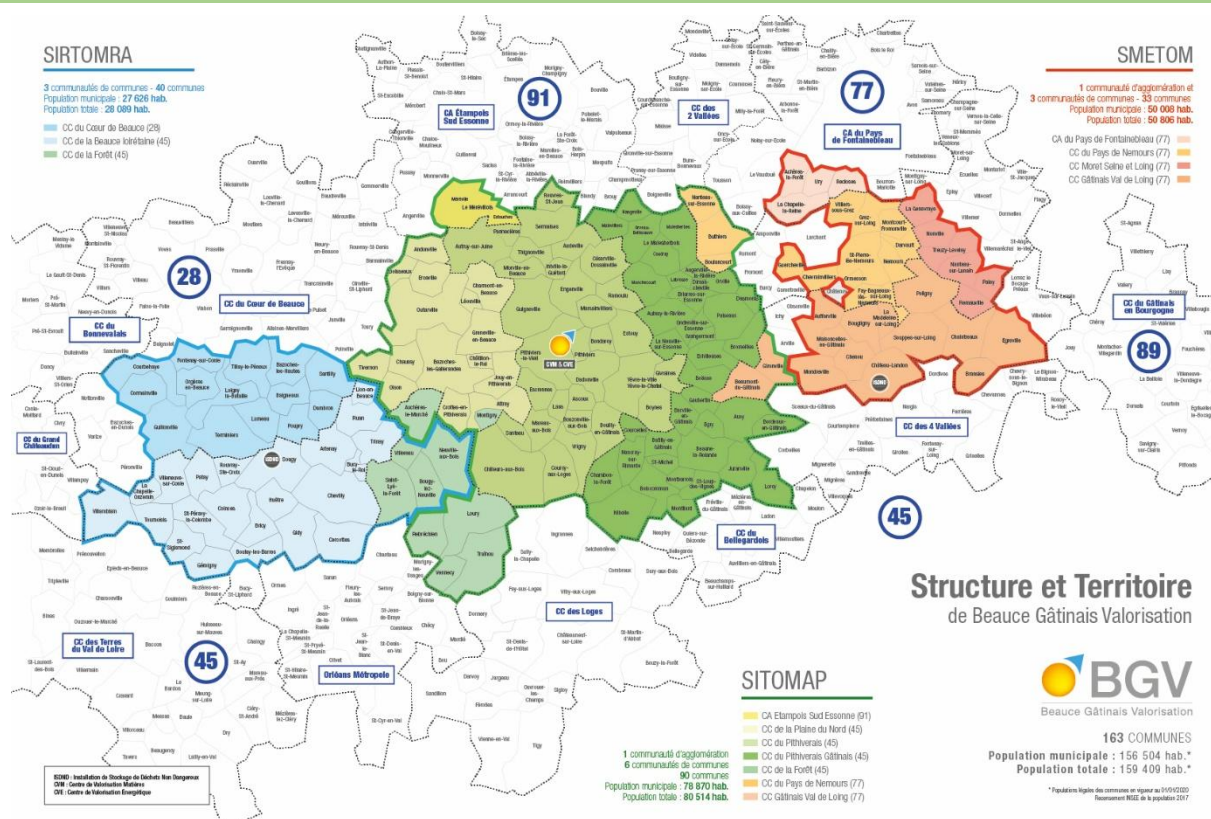


100 % des déchets collectés en porte à porte et points d'apports volontaires sont valorisés.

66.93 % des déchets apportés en déchetteries sont valorisés.

Le taux global de valorisation est de 79.70 %
contre 76.94 % en 2024.

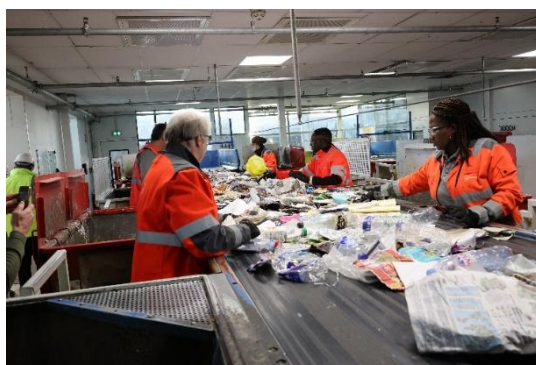
Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement



Le syndicat de traitement Beauce Gâtinais Valorisation (BGV) regroupe le territoire des trois syndicats de collecte : SMETOM, SITOMAP et SIRTOMRA. Installé à Pithiviers, il s'est doté d'un outil de traitement appelé BEGEVAL qui incinère les ordures ménagères résiduelles (OMR) et le tout-venant incinérable des déchetteries.



Le centre de valorisation matière Trisolid, situé à Saran, trie les emballages et papiers de 7 syndicats qui y sont regroupés sous la forme d'un Groupement d'Autorités Concédantes (GAC).



Erreurs de tri « Refus de tri de la collecte sélective »

Depuis le 1^{er} janvier 2009, à minima douze caractérisations sont faites chaque année sur les emballages ménagers livrés au centre de tri.

Méthode de caractérisation

Un échantillon d'au moins 40 kilogrammes de déchets de la collecte sélective livrée par le SIRTOMRA est prélevé dès l'arrivée de la benne de collecte au centre de tri, puis trié par type de matériau. Chacun est pesé afin de déterminer sa proportion dans l'échantillon.

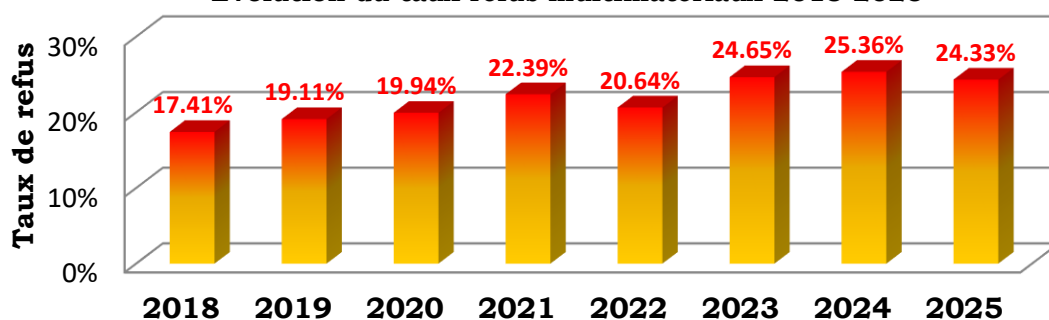
Ces valeurs sont appliquées mensuellement aux tonnages apportés afin de répartir équitablement les matériaux revendus entre les syndicats de collecte apporteurs à ce même centre de tri.

Les erreurs de tri, séparées et quantifiées, constituent le **refus de tri**, exprimé en pourcentage du poids total collecté.

A noter que le refus de tri « compte double » (facturé une fois au tri et une fois à l'incinération).

En 2025, les refus de tri sont de 349 tonnes ce qui représente une dépense supplémentaire de 28 603.91 euros.

Evolution du taux refus multimatériaux 2018-2025



Depuis 2017 la qualité du tri continue de se dégrader et suit la tendance générale du centre de tri. **Il faut retrouver le bon geste du tri** pour atteindre l'objectif d'un taux refus inférieur à 20% équivalent aux territoires semi-ruraux à ruraux qui correspondent au notre.



COUT DU SERVICE

PRINCIPALES PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES

Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Type et durée du contrat	Échéance	Montant annuel (K€ HT)
Collecte en porte à porte OM et multi matériaux	Véolia propreté	Marché public	31/03/2025 à 2027	963.75
Collecte et transfert verre (Chaingy)	Véolia propreté	Marché public	31/03/2025 à 2027	54.47
Gestion exploitation déchetterie	Véolia propreté	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	750.37
Traitement du tout venant	Véolia propreté	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	335.48
Traitement des déchets de chantier	Setrad	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	22.19
Traitement des déchets de la biomasse	Setrad	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	76.17
Traitement des déchets issus du hors ECO DDS	Triadis	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	21.65
TOTAL				2 224.08 évolution 2025/2024 + 3.00%
Entretien et analyses quai de transfert de Sougy	Seror, Eurofins, Pescheteau Paysages	Contrat 1 an	31/12/2025	5.98 Montant remboursé par BGV

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES PAR LE SIRTOMRA

Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Montant annuel (K€ HT)
Achat bacs roulants CS	SULO France	13.31
Batiment siège social	CCF	182.4
Colonnes à verres	UTPM	18.995
Bâtiment parking	Axiroute	2.924
Bâtiment meubles	Bruneau	2.453
TOTAL		220.082

PARTICIPATION AU SYNDICAT DE TRAITEMENT (BGV)

Contributions 2025

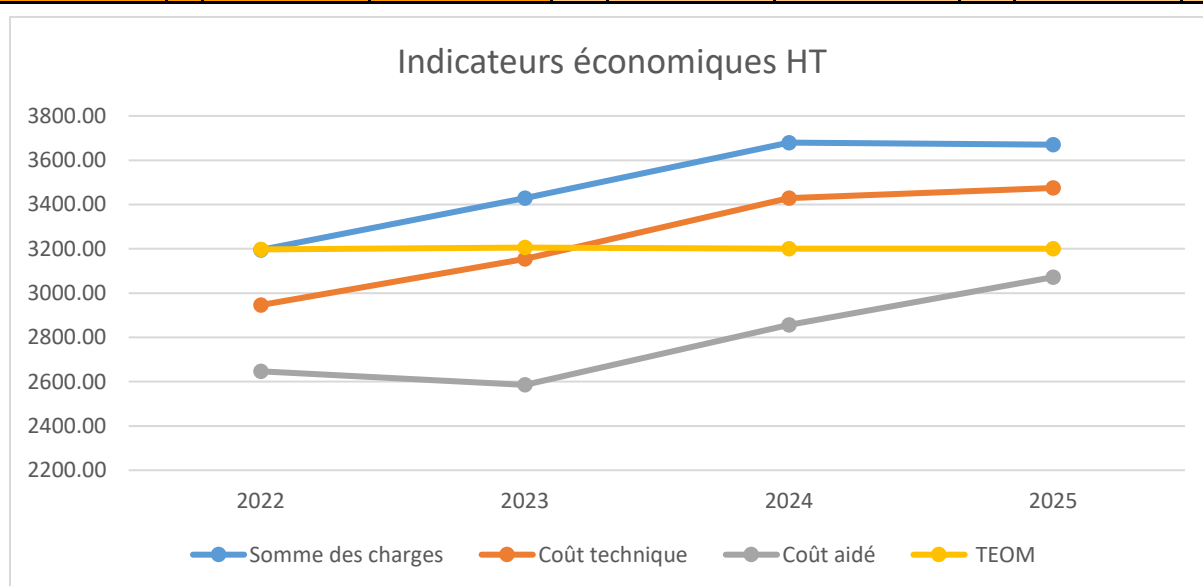
1 456.101 K€ HT

Indicateurs économiques

Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2025		2024		2023	
	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab
Somme des charges	3 670.61 €	127.70 €	3 679.33 €	129.14 €	3 429.09 €	120.36 €
Recettes industrielles	- 196.05 €	6.82 €	- 250.17 €	8.78 €	- 274.82 €	9.65 €
Coût technique	= 3 474.56 €	120.88 €	= 3 429.16 €	120.36 €	= 3 154.27 €	110.71 €
Soutiens	- 402.89 €	14.02 €	- 573.29 €	20.12 €	- 568.76 €	19.96 €
Coût partagé	= 3 071.67 €	106.87 €	= 2 855.86 €	100.24 €	= 2 585.51 €	90.75 €
Subventions	- - €	- €	-		-	
Coût aidé	= 3 071.67 €	106.87 €	= 2 855.86 €	100.24 €	= 2 585.51 €	90.75 €

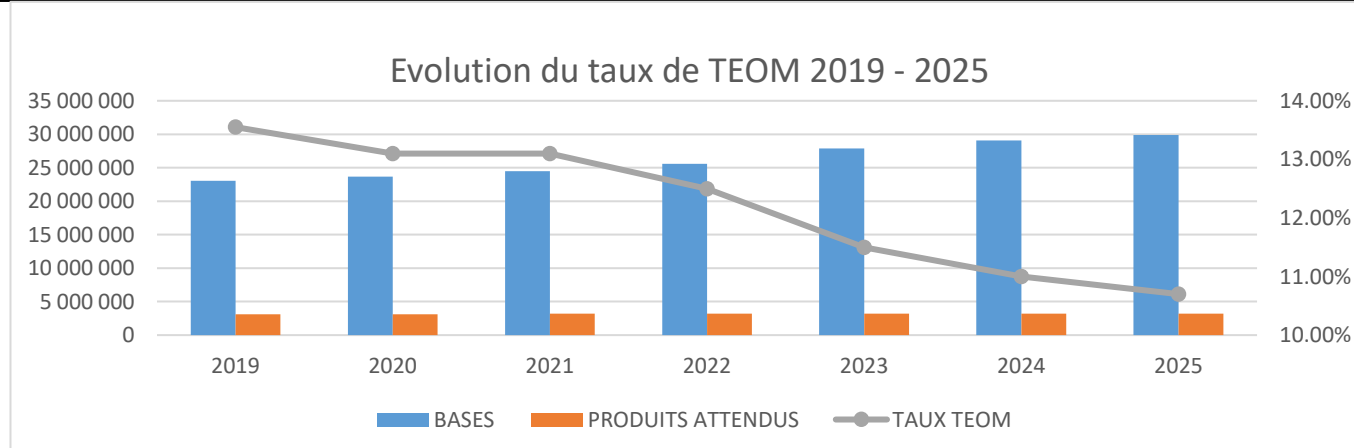
La totalité des soutiens n'a pas été versé en 2025

TEOM	3 200.01 €	111.33 €	3 200.33 €	112.33 €	3 205.46 €	112.51 €
------	------------	----------	------------	----------	------------	----------



Evolution du coût de la TEOM

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BASES	23 034 719	23 680 892	24 474 557	25 577 930	27 873 531	29 093 875	29 906 675
PRODUITS ATTENDUS	3 121 204	3 100 000	3 206 167	3 197 241	3 205 456	3 200 326	3 200 014
TAUX TEOM	13.55%	13.10%	13.10%	12.50%	11.50%	11.00%	10.70%
COUT PAR HABITANT	111.57	110.36	113.34	112.29	112.51	112.33	111.33



COMMUNICATION

Le jeune public

Des animations sur les thèmes du tri, du compostage, du papier recyclé et de la réduction des déchets ont eu lieu dans différents établissements scolaires du territoire :

- 800 enfants de la maternelle au CM2 ont été sensibilisés : Terminiers, Gidy, Artenay, Patay et Orgères en Beauce
- Des animations en sorties d'écoles baptisées « l'école du tri » ont permis d'aller à la rencontre des parents et des élèves de 9 écoles du territoire



Nombre d'enfants sensibilisés depuis 2021

2021	2022	2023	2024	2025
396	397	1342	651	800

Le grand public

- Des ateliers compostage ont eu lieu dans différentes communes du territoire, Tourniois, Artenay, Chevilly, Orgères en Beauce et Patay.

- Des animations de stands sur le tri et de compostage se sont déroulées lors de la fête de Pâques et des Estivales à Neuville aux Bois, lors des portes ouvertes de France Service à Patay.

- A la demande de l'Association Mieux vivre à Artenay, une opération nettoignons la nature a été organisée permettant de ramasser de nombreux déchets abandonnés dans la nature.

- La distribution de compost aux habitants à la déchetterie de Neuville aux Bois et à la végétérie de Sougy a été un franc succès et une opération appréciée par les participants.

- Le SIRTOMRA a accompagné la Mairie de Gidy à l'installation de composteurs partagés dans un lotissement de sa commune. C'est une dizaine de familles volontaires et motivées qui apportent leurs biodéchets sur le site.



Les visites de l'UTOM

Les visites se déroulent à l'usine d'incinération et au centre de tri Trisalid de Saran. Quatre visites ont eu lieu pour : les élèves de l'école de Villereau, l'école Jeanne d'Arc de Patay et le collège de Neuville aux Bois. A l'initiative du SIRTOMRA des visites ont eu lieu pour les habitants qui se sont déplacés nombreux pour découvrir comment sont traités leurs déchets.



Les visites de la déchetterie

Les 6^e du collège d'Artenay sont venus découvrir le fonctionnement d'une déchetterie et les nombreuses filières de tri et de recyclages en places.

Prêt de matériel

- Les totems de tri et les portes sacs ont été prêtés gratuitement lors des événements suivants :
- Rassemblement automobile au Château de Chevilly
- Le vide grenier du Comité des fêtes de Gidy
- Un événement festif à Guillonville
- Le festival de musique « La Belle Moisson » à Patay
- Les tournois de football, volley et basket à Neuville aux Bois
- Les kermesses des écoles d'Orgères en Beauce et Neuville aux Bois
- Tout l'été à la piscine de la CCF à Neuville aux Bois
- La fête de l'eau à Tournois
- La fête du Pays du Comité des fêtes de Neuville aux Bois
- Le marché de Noël de Baigneaux

Site internet www.sirtomra.fr et Panneau Pocket

Depuis 2015 le Sirtomra s'est doté d'un nouveau site internet plus moderne et accessible pour les usagers. Au fil des années de plus en plus de visites sont enregistrées, **20 500 pour 2025**. Mis à jour en temps réel il permet de transmettre rapidement des informations sur les déchetteries, la collecte ou les consignes de tri.



Depuis 2024 le SIRTOMRA s'est abonné à l'application Panneau Pocket pour améliorer encore la communication envers les habitants.

N'en Jetez Plus ! Le journal du Syndicat distribué dans 13 000 boîtes aux lettres.

« Après vous, c'est nous »

Depuis l'été 2025 une nouvelle campagne de communication s'affiche en grand sur les camions bennes. Les agents du centre de tri appelés valoristes se sont portés volontaires pour poser en photo et montrer au grand public les erreurs récurrentes trouvées sur les tapis de tri : des sacs poubelles en passant par les seringues, le verre ou encore les textiles.





Sensibilisation
grand public



Prêt de matériel
pour les
manifestations



Atelier compostage
et distribution de
compost



Visite de TRISALID à Saran



MESURES DE PREVENTION

Les collectivités et établissements publics en charge de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers doivent prendre des mesures pour prévenir les risques des opérations d'élimination des déchets ménagers sur la santé de l'homme et sur l'environnement. Il est aussi de leur devoir de prévenir la production des déchets : prévention quantitative et qualitative.

Mesures de prévention / risques sur la santé

- Collecte des DASRI (piquants/coupants) dans les quatre déchetteries avec la filière DASTRI.
- Collecte des déchets dangereux spécifiques par la filière ECO-DDS
- Aménagement avec les communes, des circuits de collecte pour améliorer la sécurité des ripeurs et respecter la recommandation de la CRAM et le code du travail.
- Le CVE de Pithiviers incinère (entre autres) les ordures ménagères du SIRTOMRA. Il respecte très largement les normes européennes d'émissions (rejets gazeux, liquides et solides). Les eaux industrielles sont en circuit fermé. La chaleur produite est valorisée par co-génération (vente de vapeur et d'électricité).

Les autres mesures de prévention du syndicat de traitement figurent au rapport annuel de BGV.

Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité)

- Animations de promotion de la réduction des déchets à la source.
- Diverses actions de sensibilisation des usagers à la collecte sélective,
- Ateliers compostage,
- Depuis 2008, une subvention est versée aux particuliers à l'achat de composteurs pour favoriser le traitement à domicile des biodéchets et réduire ainsi les quantités de déchets à collecter et incinérer.

41 subventions versées en 2025, plus de **1276** depuis la mise en place de l'action

- Bennes de collecte loguées :

Trier c'est préserver



Jeter c'est gâcher



LEXIQUE

AV	Apport Volontaire
C2; C1; C0,5	Traduit la fréquence de collecte : C2 = 2 fois par semaine, C1 = une fois par semaine, C0,5 = une fois par quinzaine,
CCBL	Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine
CCCB	Communauté de Communes Cœur de Beauce
CCF	Communauté de Communes de la Forêt
CS	Collecte Sélective
CVM	Centre de Valorisation Matière (centre de tri des déchets recyclables)
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DDM	Déchets Dangereux des Ménages
DMS	Déchets Ménagers Spéciaux
DEA	Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
ECT	Extension des Consignes de tri
EJRM	Emballages Journaux Revues Magazines
JRM	Journaux, Revues, Magazines
MM	Multi Matériaux (collecte des emballages recyclables hors verre et des journaux, papiers dans le même bac)
OCAD3E	Organisme Chargé de l'Organisation de la Collecte des DEEE
OM	Ordures Ménagères
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
PAP	Porte à Porte
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TEPCV	Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
UVE	Unité de Valorisation Énergétique (usine d'incinération avec valorisation énergétique - électricité ou vapeur)

TABLEAU DE BORD DE SYNTHÈSE

Caractéristiques du syndicat de collecte

- **Nom** : SIRTOMRA (Syndicat Intercommunal mixte de **R**amassage et **T**raitement des **O**rdures **M**énagères de la **R**égion d'**A**rtenay)
- **Compétences** : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Le traitement est délégué à BGV.
- **Nombre de communes** : 40 (appartenant à 3 communautés de communes)
- **Population desservie** : 28 743 habitants (INSEE 2025)

Indicateurs techniques sur les opérations de collecte

	2025	Évolution/2024	
Mode de gestion du service de collecte	Prestation		
Fréquence totale des collectes par semaine	1		
Tonnage total de déchets collectés (PAP+AV + déchetteries)	18069	1.22%	😞
Ratio par habitant de déchets collectés (Kg/hab.)	629	+0.33%	😞
Ratio par habitant d'ordures ménagères résiduelles collectés kg/hab	163	-4.65%	😊
Ratio par habitant d'emballages et journaux collectés (hors verre)	49	-2.00%	😐
Taux de refus	24.33%	-0.04	😐
Nombre d'habitants par déchetterie	7186	0.89%	
Ratio par habitant de déchets apportés en déchetterie kg/hab	386	+3.10%	😞
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	79.70%	+1.04	😊
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Incinération		

Indicateurs économiques

Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2025		2024		2023	
	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab
Somme des charges	3 670.61 €	127.70 €	3 679.33 €	129.14 €	3 429.09 €	120.36 €
Recettes industrielles	- 196.05 €	6.82 €	- 250.17 €	8.78 €	- 274.82 €	9.65 €
Coût technique	= 3 474.56 €	120.88 €	= 3 429.16 €	120.36 €	= 3 154.27 €	110.71 €
Soutiens	- 402.89 €	14.02 €	- 573.29 €	20.12 €	- 568.76 €	19.96 €
Coût partagé	= 3 071.67 €	106.87 €	= 2 855.86 €	100.24 €	= 2 585.51 €	90.75 €
Subventions	- - €	- €	-		-	
Coût aidé	= 3 071.67 €	106.87 €	= 2 855.86 €	100.24 €	= 2 585.51 €	90.75 €
				- €		
TEOM	3 200.01 €	111.33 €	3 200.33 €	112.33 €	3 205.46 €	112.51 €

Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Artenay	Mme MATTIA TALBOT	Mme CHARON	M. GUDIN	M. JACQUET
Boulay les Barres	M. GUILLON	M. GASNIER	Mme LASSAUCÉ	Mme SIMON
Bricy	M. CORMIER	M. COVERNALE	M. BALAH	Mme VOSSOT
Bucy le Roi	M. GREFFIN	Mme GUERIN	M. FERREIRA	Mme DUBEDAT
Cercottes	M. SAVOURE-LEJEUNE	M. EDRU	M. BISSERIER	Mme DARVOY PEROT
Chevilly	M. PELLETIER	M. LORCET	M. BAZILLE	Mme GAUTHIER
Coinces	Mme DUPONT-FAGUET	Mme MASSON	M. LORY	Mme BEPOIX
Gemigny	M. CAILLARD	M. PINSARD	M. CAILLARD	M. BRUNEAU
Gidy	M. BOURGEOIS	M. BERLA	M. DUPRE	Mme FRIQUET
Huêtre	M. PERDEREAU	M. BLISZEZ	M. BRACQUEMOND	Mme GUEDON
La Chapelle Onzerain	M. GASNIER	M. RICHER	Mme CHASSINE	Mme LE GALL
Lion en Beauce	M. MOREAU	Mme FAUCHET	M. BAILLON	F. FAUTREZ
Patay	Mme AUVRAY	M. GUISET	Mme GRAND-CLEMENT	Mme GRAUX
Rouvray Sainte Croix	M. SMEKENS	M. MULE	Mme ALVES	Mme BEUCHERIE
Ruan	M. DURAND	Mme AUDINEL	M. ELOI	M. MOREAU
St Pérvy la Colombe	M. BARRAULT	M. GIRARD	M. DOUSSET	M. MASSON
Saint Sigismond	M. SEVIN	Mme BOISSIERE	M. PELLE	M. PERINEAU
Sougy	M. SEVIN	Mme BONHOMMET	M. BIGOT	M. GAUTRON
Tournoisis	M. DEBREE	Mme CHEVALIER	M. LEVESQUE	M. PRADES
Trinay	M. CATHERINE DIT CARRIOT	M. PECHEUX	M. DIAS	M. BENAULT
Villamblain	M. BANNERY	M. DELMOTTE	M. CLAVEAU	Mme GEORGET
Villeneuve sur Conie	Mme CISSE	M. THOMAIN	M. GUERIN	M. MERCIER
Communauté de Communes Cœur de Beauce				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Baigneaux	Mme DESCAUSES	M. LELEUX	M. DOISNEAU	M. PIERRE
Bazoches les Hautes	M. PHILIPPEAU	M. FOUQUIAU	M. BAUDRON	M. DOLLEANS
Cormainville	M. SICOT	Mme DESMIDT	Mme MOREAU	M. SAUVESTRE
Courbehaye	Mme DAUVERGNE	M. LEVEILLARD	M. PONSARD	Mme DUFEIL
Dambron	M. MOREAU	Mme PASQUET	M. VIERJON	M. LESAGE
Fontenay sur Conie	M. ALLAIS	M. THIERRY	M. LANDEAU	M. DAUBIN
Guillonville	M. POUILLAIN	M. LE CAPITAINE	Mme MONTAROU MOREAU	M. LEPOUL
Loigny la Bataille	M. ROGER	M. HUDEBINE	Mme BROUSSEAU	M. PESCHETEAU
Lumeau	M. BRACQUEMOND	M. CHENU	M. LE CALLONEC	M. BEAUSERGENT
Orgères en Beauce	M. RINGWALD	M. BOURGEVIN	M. BOURGEOIS	Mme BIGOT
Poupry	Mme SANTOS AFONSO	M. COCULET	Mme PY	M. HARDY
Santilly	M. LACHAUME	M. GASNIER	M. PICARD	Mme VILLEAU
Terminiers	M. PERDEREAU	M. HALLOUIN	M. LEYSSENS	Mme HARDY
Tillay le Péneux	Mme SEVESTRE	Mme LE LOUARN	M. LAMBERT	M. BRULE
Communauté de Communes de la Forêt				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Bougy lez Neuville	Mme MAROIS	Mme VINCENOT	M. DUFOUR	M. BEAUVALET
Neuville aux Bois	M. RICHARD	M. MAROIS	Mme VAPPEREAU	M. MACE
Saint Lyé la Forêt	Mme BEAUD'HUY	M. TRIFFAULT	Mme AMMELOOT	M. PRE
Villereau	M. MAILLARD	M. TOMA	M. CAMUS	M. CAMUS